

## Communiqué de l'union départementale CGT du 9 avril, en Charente Maritime

Ce samedi du 9 avril illustre la détermination continue des salariés, des retraités, des travailleurs privés d'emploi, mais nous constatons que la jeunesse n'était pas au rendez-vous en Charente Maritime.

Les organisations syndicales CGT - FO - FSU - UNL - UNEF avaient choisi d'appeler sur un seul rassemblement sur le département (La Rochelle). Cette journée d'action a rassemblé 700 manifestants, moins que le 9 mars 2016.

Le temps maussade, les vacances, un samedi, le lieu, l'heure choisi ont t-ils eu raison du peu de participation des autres territoires ? La distance en a-t-elle repoussé plus d'un ?

L'union départementale CGT le pense, au vue du nombre de participants qui se sont déplacés. Mais pour tous ceux qui sont venus, nous nous félicitons de la réussite de cette journée dans une ambiance chaleureuse.

Pour certains c'était la première fois qu'ils manifestaient. Ils nous ont encouragés à poursuivre la lutte et ont beaucoup apprécié le casse-croûte revendicatif organisé par la CGT.

Comme d'habitude ce sont surtout les syndicats de la CGT qui se sont mobilisés, mais il en manquait à l'appel. Alors partout organisons des assemblées générales dans les entreprises, les établissements publics, privés, distribuons nos propositions pour un code du travail digne du 21<sup>ème</sup> siècle.

Nous avons besoin de rester mobilisé, une nouvelle journée d'action est prévue le 28 avril 2016.

Nous demandons aux unions locales d'organiser des assemblées générales, déjà l'union locale de la Rochelle réuni les syndicats de son territoire le 15 avril 2016. Du matériel est à disposition des UL et des syndicats, vous trouverez aussi en pièce jointe un tract que vous pourrez distribuer.

L'intersyndicale CGT - FO - FSU - SUD - UNL - UNEF se rencontrera le 15 avril 2016 à 10 heures pour préparer la journée du 28 avril 2016. D'ores et déjà elles ont envisagé 2 à 3 rassemblements sur le département, La Rochelle, Saintes, Rochefort ou La Rochelle et Saintes. C'est pourquoi nous demandons à ces unions locales de nous donner leur avis.

Nous demandons aussi à nos syndicats de rester mobilisé, de participer aux assemblées générales qui seront organisées, de préparer cette journée dans l'unité la plus large. Nous devons faire grandir la mobilisation et la participation de tous les salariés, les retraités, les travailleurs privés d'emploi, la jeunesse.

Cette loi si elle voit le jour aura de graves conséquences pour le monde du travail.

Alors on ne lâche rien !

**Le 28 avril, sans oublier le 1<sup>er</sup> mai, venez nombreux à ces rassemblements afin d'obtenir le retrait de ce projet de loi travail.**

*La Rochelle, le 11 avril 2016*